

Que faire si un employé obtient un résultat positif : lignes directrices à l'intention des entreprises et des organisations essentielles

Dans l'éclosion actuelle du COVID-19, les entreprises et les organisations doivent protéger la santé et la sécurité des employés et limiter l'impact économique de l'épidémie. **L'éloignement social (rester à la maison en cas de maladie, garder les gens à 6 pieds de distance et minimiser le nombre de personnes avec lesquelles vous interagissez) et l'hygiène des mains avec du savon et de l'eau ou du gel pour les mains à base d'alcool, et le nettoyage régulier des surfaces très tactiles sont essentiels.**

Ce document d'orientation aidera les entreprises et les organisations essentielles à comprendre les meilleures pratiques dans l'environnement actuel afin de vous protéger, vous et votre personnel. Le Philadelphia Department of Public Health (PDPH) et les Centers for Disease Control and Prevention (CDC) fourniront des renseignements à jour et fiables sur le COVID-19 au fur et à mesure de l'évolution de la situation.

Que faire si un employé a une infection possible ou confirmée du COVID-19

- Tout employé qui a de la toux, de la fièvre ou un essoufflement ne devrait pas venir au travail. Si les symptômes apparaissent pendant le travail, l'employé doit être isolé puis renvoyé à la maison immédiatement. On devrait leur conseiller de consulter un médecin si les symptômes sont graves.
- Les employés peuvent retourner au travail s'ils satisfont AUX DEUX critères suivants :
- au moins 3 jours après la résolution de la fièvre (médicaments réduisant la fièvre comme l'acétaminophène (Tylenol) ou l'ibuprofène) et l'amélioration des symptômes respiratoires ; et
- au moins 7 jours se sont écoulés depuis le début des symptômes
- Les employés qui sont les contacts familiaux d'un cas confirmé de COVID-19 et qui ne tombent pas malades doivent rester à la maison et s'isoler pendant 7 jours après que l'isolement a été interrompu pour le membre malade du ménage.
- Les employés qui ont été en contact étroit avec un cas confirmé COVID-19 dans un milieu non familial doivent [rester à la maison et](#) s'isoler pendant 14 jours après leur dernier contact avec le cas, même s'ils ne développent pas de symptômes. Un contact étroit est défini comme suit :
 - Être à environ 6 pieds (2 mètres) d'un cas de COVID-19 pendant une période prolongée (10 minutes ou plus)
 - Avoir un contact direct avec les sécrétions infectieuses d'un cas de COVID-19 (p. ex. toux)
- Les employés qui étaient dans le même environnement intérieur avec un cas de COVID-19, mais ne satisfaisant pas aux critères pour un contact étroit (c.-à-d. se trouver dans une pièce à plus de 6 pieds du cas) devraient s'auto-surveiller pour les symptômes pendant 14 jours après leur dernier contact avec le cas et s'isoler si des symptômes se développent.
- Les employés qui ont été en contact avec une personne qui a été exposée à un cas ou à un cas possible ne sont pas tenus de s'isoler à moins que cette personne ne développe des symptômes ou ne reçoive un diagnostic du COVID-19.
- Les personnes atteintes d'une maladie bénigne due à une infection suspectée du COVID-19 devraient rester à la maison et ne devraient pas avoir besoin de tests. Veuillez ne pas exiger de preuve de test de dépistage du COVID-19 pour être admissible à un congé de maladie ou pour retourner au travail.

Les fournitures de dépistage ne sont pas adéquates pour tester les personnes atteintes d'une maladie bénigne et un test négatif peut donner de fausses assurances s'il est effectué trop tôt après l'exposition.

Autres recommandations

Élaborer ou examiner un plan de continuité des opérations (COOP)

- Identifier et former les employés pour qu'ils remplissent des rôles essentiels en cas de pénurie grave de personnel.
- Planifier la communication et la coordination avec les employés, la clientèle/clients et les fournisseurs si des changements soudains sont nécessaires (changement d'heures, etc.).
- Réfléchissez à ce que vous feriez si vous deviez aller plus loin :
 - Réduire les opérations aux activités de base avec un personnel réduit
 - Réduire temporairement les services
 - Réduire les heures de fonctionnement
- Envisager des dispositions en matière de logement sur place pour les employés qui remplissent des rôles critiques, si cela devenait nécessaire.
- Veiller à ce que les plans tiennent compte de la distance sociale (distance de 6 pieds entre les personnes).

Identifier des stratégies de distance sociale, à la fois entre les employés et avec le public.

- Demandez aux employés qui peuvent travailler à distance de le faire.
- Remplacer les réunions en personne du personnel par des réunions téléphoniques ou par Internet
- Envisagez d'offrir des options de livraison à vos clients.
- Panneaux d'affichage :
 - Demander aux personnes malades de ne pas entrer.
 - Encourager les gens à couvrir la toux ou les éternuements.
 - Rappeler aux gens de garder 6 pieds de distance entre eux et les autres.
 - Panneaux téléchargeables disponibles [ici](#)
- Placez et sécurisez les mouchoirs et le désinfectant pour les mains afin que les clients puissent y accéder sans les voler.
- Installez des protections contre les éternuements ou des barrières en plastique entre le personnel et le public.
- Placez les fruits et légumes, et d'autres aliments non emballés derrière les barrières et demandez au personnel qui les touchent de porter des gants.
- Envisagez d'offrir un service de bordure de trottoir plutôt que de faire venir des clients dans les magasins, en prenant soin de garder les clients espacés de 6 pieds si possible.
- Envisagez de limiter le nombre de personnes sur les lieux à la fois. Si cela peut créer une ligne, prévoyez qu'un membre du personnel soit à l'extérieur pour promouvoir la distance sociale entre ceux qui attendent.
- Envisagez des heures réservées aux aînés ou d'autres stratégies pour protéger les personnes les plus vulnérables.

Veiller à ce que les employés restent à la maison en cas de maladie.

- Élaborer des règles souples pour permettre aux employés de rester à la maison lorsqu'ils ou les membres de leur famille sont malades, en particulier :
 - Les règles concernant les absences imprévues

- Les règles concernant l'utilisation du temps de maladie
- Les règles de retour au travail
- Le temps de maladie payé
- Suspendre les règles exigeant des notes de médecin pour un congé de maladie prolongé.
- Sensibiliser les employés à la disponibilité des congés en vertu de la [Loi sur les congés familiaux et médicaux](#) (FMLA).
- Envisager un congé de maladie obligatoire pour les employés qui ont de la fièvre ou des symptômes respiratoires.
- Envisager de réaffecter des employés qui courent un risque accru de complications graves associées au COVID-19 ou dont les membres du ménage courent un risque élevé à l'écart de tout contact direct avec les clients. Si une réaffectation est possible, demandez aux employés de vous informer s'ils ou les membres de leur ménage appartiennent à une catégorie à risque élevé:
 - Les personnes de plus de 50 ans
 - Les personnes atteintes de maladies chroniques, y compris le diabète, les maladies cardiaques et les maladies pulmonaires

Sensibiliser les employés à la propagation et à l'état de préparation du COVID-19.

- Fournir aux employés des liens vers des informations sur le COVID-19 provenant de [Philadelphia Department of Public Health](#) et des [CDC](#).
- Fournissez des informations aux employés concernant votre plan de continuité des opérations.
- Diffuser de l'information sur l'[étiquette respiratoire et les procédures de nettoyage de l'environnement](#).
 - Nettoyez régulièrement toutes les surfaces fréquemment touchées sur le lieu de travail, telles que les postes de travail, les plans de travail, les poignées de porte, les boutons d'ascenseur, les rampes d'escalier, les poignées de réfrigérateur et les fontaines/refroidisseurs d'eau. Utilisez les produits de nettoyage qui sont habituellement utilisés dans ces zones et suivez les instructions sur l'étiquette.
- Fournir des lingettes jetables afin que les surfaces fréquemment touchées puissent être essuyées par les employés avant chaque utilisation.
- Encourager les employés à créer des plans de préparation aux situations d'urgence personnels ou domestiques.
 - Inclure d'autres arrangements en matière de garde d'enfants, le cas échéant.
 - Partager l'[information du PHSP sur la préparation au COVID-19](#).

Assurer la disponibilité des produits d'hygiène essentiels, de la technologie et des fournitures.

- Identifier les besoins d'approvisionnement pour des périodes de 2 à 5 semaines.
- Assurez-vous d'avoir des produits de lavage des mains (savon, serviettes, désinfectants pour les mains) et des mouchoirs.
- S'il y a lieu, travailler avec les TI pour soutenir la communication continue (p. ex. email, accès à distance, conférences téléphoniques, séminaires en ligne, etc.).

Limiter les déplacements non essentiels.

- Annuler les voyages d'affaires.
- Éviter les [zones touchées par une transmission active de COVID-19](#).
- Limiter les déplacements personnels non essentiels.